



## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 18 JUIN 2018

**Membres présents : 27**

**Pouvoirs reçus à l'ouverture de la séance : 69**

Le Président Paul Duphil ouvre la séance à 18 heures

### Rapport du Président

Le Président donne lecture de son rapport qui se trouve en Annexe 1.

### Rapport du Trésorier

Le Trésorier, Claudine GUILLON, donne lecture de son rapport et présente le détail des comptes de l'Association pour 2017 : le rapport et les tableaux correspondants se trouvent en Annexe 2.

Il présente ensuite le budget 2018 qui a été validé par le Conseil d'Administration du 07 mars 2018 : les tableaux se trouvent également en Annexe 2.

### Rapports du Commissaire aux comptes

Le Trésorier donne lecture des rapports du Commissaire aux comptes qui certifie la régularité et la sincérité des comptes 2017 présentés par le Trésorier et l'absence de convention soumise à l'approbation des adhérents : les rapports se trouvent en Annexe 3 et 4.

### Renouvellement du Conseil d'administration

Le Président donne la parole au Délégué Général Laurent DEBENEDETTI qui annonce les résultats du vote pour le renouvellement du Conseil d'Administration. Les résultats se trouvent en annexe 5.

## Vote des résolutions

### **Première résolution :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Président, ainsi que les rapports du Trésorier et du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2017, approuve ces rapports ainsi que les comptes de l'exercice et le bilan au 31 décembre 2017.

Elle donne quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration et de son mandat au Commissaire aux comptes.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

### **Deuxième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, ayant pris connaissance des résultats du scrutin auquel il a été procédé, conformément à l'article 5 des statuts, déclare élus ou réélus au Conseil d'Administration de l'Association pour un mandat de quatre ans :

**Goël AMAR (P12)**

**Catherine BOULANGER (P74)**

**Corinne CUISINIER (P80)**

**Laurent DEBENEDETTI (P74)**

**Thérèse MARTINET (P74)**

**Sylvaine NEVEU (Doct 95)**

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

### **Troisième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal, pour l'accomplissement de toutes les formalités de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Quatrième résolution :**

L'assemblée générale, après avoir pris acte de la démission de Jean-Pierre Bouchart de son mandat de commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant, Jean-Christophe Georghiou, décide de nommer en remplacement, pour la durée restant à courir des mandats de leurs prédécesseurs, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 comme titulaire :

Commissaire aux comptes : Benjamin de Courcel

### **Divers :**

1) Une discussion s'engage sur l'avenir de nos relations avec les autres écoles nationales supérieures des mines et donc aussi avec Intermines. St Etienne suit l'IMT, Nancy l'université de Lorraine et Paris PSL.

Sans remettre en question les bonnes volontés qui animent les acteurs d'Intermines ni le bienfondé d'une mutualisation de certains services, plusieurs intervenants dont notamment Bruno Grison (P58) et Laurent Debenedetti (P74), délégué général, s'interrogent sur ces liens qui entravent fortement l'indépendance de MPTA, sur son système d'information, sur son site web, sur son annuaire, sur son mode de cotisation (qui doit être compatible avec les outils

choisis par Intermines). Et que fait-on des membres qui souhaitent, comme leur permette le RGPD, que leur données restent la propriété de MPTA et ne soient pas communiqués à Intermines ou ses prestataires ?

Le délégué général considère que les structures et la gouvernance d'Intermines met MPTA en situation de filiale d'Intermines et nom de donneur d'ordres.

Le sujet restera à débattre dans l'année 2018-2019.

Laurent Debenedetti

Délégué général Mines Paris Alumni

2) Le président rappelle que, lors de l'AG du 19 juin 2015, il avait été mentionné que l'Association Mines ParisTech Alumni s'était engagée à verser 150K€ à la Fondation pour permettre la rénovation de l'amphi Schlumberger. L'AG de ce jour prend acte que cette somme sera versée au cours de l'exercice 2018.

## Rapport de Paul Duphil, Président de l'Association

Chers amis,

Comme il est d'usage je suis heureux de vous présenter l'activité de notre Association pendant l'année 2017.

Notre Association exerce ses activités pour partie en propre, et pour partie à travers Intermines, association qui fédère les associations d'anciens des Mines de Paris, Saint-Etienne et Nancy, pour délivrer des prestations communes aux trois écoles des Mines du concours commun. Je commencerai par vous parler de l'activité directe de notre Association, avant de passer aux activités exercées par l'intermédiaire d'Intermines.

### **Notre association en 2017**

Pour mémoire, depuis deux ans, notre association accueille l'ensemble des diplômés de l'Ecole : corpsards, ingénieurs civils, mastériens, docteurs et ISUPFERE (Ingénieur de l'institut Supérieur des Fluides, Energie, Réseaux et environnement). Cette diversité de diplômes et de cursus nous invite à inventer des occasions de partage entre nos adhérents (Conférences, Ste Barbe ou Gala des élèves), à identifier des besoins spécifiques des uns ou des autres, pour que chacun se reconnaisse et se retrouve bien dans notre association. Et c'est vrai que le pli était un peu trop pris de ne représenter que Civils et Corpsards, un effort particulier doit être fait vis-à-vis de nos camarades mastériens, docteurs et Isupfériens. Le dernier gala des élèves a enregistré quelques progrès, pour partie grâce à la direction de l'Ecole.

MPTA a changé de Président en Juin 2017, en me choisissant pour assumer ce rôle. Marc Mortureux a cédé sa place du fait de sa charge professionnelle qui devenait incompatible avec son rôle de Président. Et nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions de Directeur Général chez Plateformes, filière automobile et mobilités.

Cette dernière année a été l'occasion d'affirmer le besoin d'évolution de notre association, au sein du triptyque constitué par l'Ecole, la Fondation et notre association. Le monde change autour de nous, l'enseignement supérieur et la recherche évoluent fortement, nous devons nous aussi accompagner voire anticiper ces changements. Un document adopté par le conseil d'administration de MPTA en décembre dernier en a tracé les premières étapes, relayé lors de l'allocution pour la Ste Barbe.

Quatre groupes de travail ont ainsi été constitués parmi les administrateurs, que je remercie pour l'énergie et le talent qu'ils y ont déployés. Le premier a pour but de soutenir l'Ecole dans la formulation et le déploiement de son plan stratégique, dont le contour général a été adopté par le CA de L'Ecole il y a juste un an, en juin 2017 ; alumni, nous pouvons en particulier aider pour le développement d'une offre de formation continue, pour le développement international, pour renforcer le lien entre l'Ecole et ses centres de recherche avec les entreprises dans lesquelles nous travaillons. Le deuxième groupe s'est attaché au futur d'Intermines et à la prise en compte de nos besoins par Intermines. J'y reviendrai dans la partie de mon rapport sur Intermines. Le troisième groupe vise à développer la connaissance de notre réseau, et en particulier comment compléter notre CRM, nos listes de contacts, essentielles pour garder le lien. Un changement de règles de LinkedIn pour l'agrégation de leurs données n'a pas permis

d'avancer comme espéré à ce jour. Enfin le quatrième groupe s'est attaché à l'animation des promotions, au développement de ce lien amical qui est le premier ferment de notre association. Une réunion a rassemblé une quinzaine de délégués de promotion le 27 avril, et un dépliant pratique a été préparé, qui sera bientôt mis à disposition.

Ces travaux sont appelés à se poursuivre cette année, avec un objectif de résultats après les réflexions initiales indispensables.

Nous avons poursuivi le rapprochement de notre Association avec les élèves de l'Ecole en accroissant les manifestations communes. Il est essentiel en effet d'établir le lien entre les élèves et l'association dès leur intégration, et de leur faire prendre conscience de la force de réseau, de plus en plus nécessaire dans le monde actuel. Dans cet objectif, un forum sera organisé à l'Ecole fin octobre pour permettre aux élèves de découvrir ce que MPTA et Intermines proposent, en particulier avec la présence d'un grand nombre de clubs professionnels et géographiques ; merci à Claude Bardy et Anne Boutry qui portent ce projet. Je rappelle que nous avons le plaisir d'accueillir un représentant des élèves au CA, le VP Alumni, Nada Zguirir. En liaison avec le BdE, la conférence réseau suivie du dîner inter-promotions a été renouvelée avec la participation de nombreux anciens. Signe de notre soutien, une subvention exceptionnelle de 4000 euros a été accordée aux élèves en soutien du voyage de promotion cette année.

Je souhaite saluer tout particulièrement le succès du dernier gala des Mines, qui a été remis au goût du jour grâce à l'initiative des élèves. Il a eu lieu cette année le 17 mai dernier, à l'Ecole, porté par un comité d'organisation rassemblant les élèves bien sûr, les alumni, la fondation et l'Ecole. Avec environ 140 participants, ce gala a été un vrai succès, combinant visite du musée, apéro sur la terrasse, dîner assis dans l'espace Maurice Allais, puis soirée dansante dans le même espace. L'Ecole a permis à des mastériens de Sophia Antipolis de monter sur Paris pour l'occasion. Seule ombre au tableau, une faible présence des alumni, nous devons faire mieux l'an prochain !

Le CV Book 2017, recueil de CV des diplômés de l'année édité et diffusé par l'Association, a connu un réel succès en 2018. Environ 240 diplômés de 2018 (vs 180 en 2015) y ont mis leur CV. Rappelons que ce CV Book bilingue est diffusé, uniquement par voie électronique, aux anciens élèves et à un certain nombre de recruteurs et DRH.

Notre dîner de Sainte Barbe, en association avec la Fondation, a eu lieu cette année dans l'Orangerie du siège de BNP PARIBAS, rue d'Antin à Paris 2<sup>ème</sup>. Et bien sûr, Jean-Laurent Bonnafé (CM84), administrateur et Directeur Général de BNP PARIBAS en était l'invité d'honneur. Cette fois-ci un tiers des convives avait moins de 25 ans, un tiers entre 25 et 45 et un tiers au-dessus. Cette formule a permis un mélange de générations très apprécié, d'autant plus facile qu'il s'agissait d'un cocktail dinatoire plutôt que d'un dîner assis.

Le succès de la formule de « mentorat » mise en place il y a maintenant quatre ans et à travers laquelle des anciens ont accepté de « tutorer » les jeunes camarades entrant en première année (sur la base du volontariat bien sûr) voit son succès augmenter chaque année, tant par le nombre de candidats tuteurs, qui ne peuvent être tous satisfaits, que par également le nombre de jeunes camarades souhaitant poursuivre cette relation au-delà de la première année pour laquelle elle avait été conçue. Nous en sommes en 2017/2018 à 170 tutorés, contre 146 l'an passé et 89 il y a 4 ans quand on a commencé.

Pour mémoire, en cohérence avec les engagements de l'Ecole, nous sommes membres de divers « cercles » et associations d'alumni, IESF, GEF, ParisTech Alumni, et bien sûr Paris Sciences et Lettres Alumni. PSL Université Paris est désormais l'ancrage stratégique de l'Ecole qui en est membre fondateur. Issue du programme des investissements d'avenir, PSL est une initiative d'excellence (Idex) en voie de gagner totalement sa reconnaissance par l'Etat, au terme d'un

long marathon institutionnel sous la supervision d'un jury international. Suite à la dernière évaluation du jury, le gouvernement a confirmé le statut de PSL, avec une période de 30 mois pour finaliser l'organisation et de fonctionnement de cette nouvelle université originale.

PSL gagne en reconnaissance internationale. Récemment le Times Higher Education a classé PSL 37<sup>e</sup> université mondiale en termes de réputation et première française, loin devant les autres universités françaises. PSL a même été classée 4<sup>e</sup> meilleure université mondiale parmi les « jeunes » universités, créées il y a moins de 50 ans. La prochaine étape est le classement de Shanghai, qui devrait intervenir cette année ou l'an prochain, et dont on prédit un classement de PSL autour du 20<sup>e</sup>-25<sup>e</sup> rang, ce qui ferait de PSL la première université européenne continentale.

PSL Alumni concentre ses efforts sur la création de liens et d'un affectio societatis entre ses membres. Nous avons ainsi eu le plaisir d'accueillir à l'Ecole le premier PSL Apéro en septembre dernier, occasion de faire connaître l'Ecole et d'expliquer PSL à tous les alumni présents. Des visites du musée seront organisées prochainement dans le même esprit. Comparé aux autres associations d'alumni des établissements de PSL, MPTA est une association très structurée, aux moyens importants. Des contacts sont en cours avec l'ENS Ulm, Dauphine, l'ESPCI et Chimie ParisTech pour développer nos synergies.

Quelques mots sur notre site et notre place sur les réseaux sociaux pour dire que notre groupe sur LinkedIn compte maintenant plus de 2 000 membres et que nos pages Facebook et LinkedIn sont régulièrement consultées. Nous y mettons la plupart de nos informations, que l'on peut retrouver en plus détaillée sur notre site qui a été récemment rénové et dont la nouvelle version est en ligne depuis Septembre 2017 : [www.mines-paris.org](http://www.mines-paris.org)

La Maison des Mines se porte bien, en particulier grâce au fort engagement d'Antoine Battistelli que je remercie. Diverses opérations sont en cours pour augmenter doucement la capacité d'accueil de la MDM, accompagnant ainsi les augmentations des promotions de l'Ecole. Nous aimerions récupérer des chambres auprès de nos collègues de l'ENSTA en particulier, qui ne sont guère ouverts à ce jour à cette idée !

Quelques mots sur les comptes avant le rapport de notre trésorière, Claudine, que je remercie chaleureusement au nom de tous pour son engagement et son soutien sans faille à l'association. Son rapport fait apparaître une stagnation des produits en 2017 par rapport à 2016, mais les cotisations sont en baisse et la stagnation n'est due qu'à un leg exceptionnel de 15 k€ d'un généreux camarade de la promo 1930 (Etienne Dalemont).

La situation de nos comptes est préoccupante. D'une part en raison d'une lente mais certaine érosion des cotisations, et d'autre part des charges d'Intermines qui progressent. Notre priorité doit être de redévelopper les cotisations, comme St Etienne s'y emploie avec succès. Des efforts particuliers doivent être faits vis-à-vis des mastériens et docteurs. Nous devons mieux valoriser les activités de MPTA (éventuellement produites par Intermines), développer des actions nouvelles, animation des promotions, conférences à thème... Pour mémoire, notre AG de l'an passé avait décidé une augmentation des cotisations, effective depuis cette année.

Cela s'était traduit, en 2016, par un léger déficit de 8200€, mais ce déficit s'est creusé en 2017 car les charges ont de leur côté fortement augmenté : +20.4k€ par rapport à 2016, augmentation essentiellement liée aux moindres revenus publicitaires d'Intermines et à la subvention d'équilibre qui en découle.

La situation s'aggrave en 2018, où nous prévoyons un déficit de 60 k€ s'ajoutant aux 27k€ déjà constatés sur 2017, déficit qui pourrait peut-être se réduire à 40 si les cotisations rattrapent le retard de rentrée qu'elles ont pris depuis le début d'année. Il est donc urgent d'agir, avec le concours de nos amis de St Etienne et de Nancy en ce qui concerne Intermines.

## Quelques mots sur La Fondation Mines ParisTech.

Les dernières nouvelles de la fondation peuvent être consultées sur son site [www.fondation.mines-paristech.fr](http://www.fondation.mines-paristech.fr). Le comité de campagne qui a été constitué il y a 3 ans pour la campagne 2014-2018 a poursuivi son travail remarquable et de nombreux dons, importants, d'anciens élèves parviennent régulièrement à la Fondation. L'année 2017 se caractérise par le quatrième Class Gift, don de promotion, émanant des élèves en cours de scolarité, et par la mise en place de subventions pour mobilité à l'étranger. Ainsi de nombreux élèves bénéficient d'aides pour étudier un semestre à l'étranger.

La rénovation de l'amphithéâtre Schlumberger et de tout le bâtiment correspondant sera lancée cet été. Plus d'1 million € ont déjà été récoltés par la Fondation pour ce projet et l'opération de financement des sièges a bien fonctionné.

Je vais passer maintenant rapidement à nos **activités mutualisées avec Saint Etienne et Nancy à travers Intermines**.

### Intermines

Cette dernière année a été marquée par de nombreuses activités et plusieurs succès :

- Le traditionnel cocktail annuel de 2018 a rencontré un vif succès le 24 mai dernier, à l'Ecole, avec une intervention remarquable de Jean-Pierre Clamadieu, (CM81), président du comité exécutif de Solvay et désormais président d'Engie. Il a partagé son expérience et sa vision sur les enjeux de développement durable. Merci à Claire Tutenuit qui a pris contact avec JP Clamadieu.
- La poursuite des activités de communication (Revue des Ingénieurs, Newsletter mensuelle et Annuaire), un grand merci à tous les bénévoles, dont beaucoup de camarades de Paris, à qui nous devons la performance de ces parutions régulières de qualité.
- La dynamique des groupes régionaux et des clubs, avec plus de 200 réunions en 2017. Il convient de rappeler que les clubs représentent une part essentielle de l'activité professionnelle au sein de notre association.
- Grâce au travail d'une camarade de Nancy, Patricia Besset-Veziat, les sites Internet d'Intermines et des associations de Paris, St-Etienne et Nancy ont été mis au goût du jour, avec en sus le mode dit « responsive » pour être facile d'accès sur mobile.
- Une application Intermines sur Smartphone a été créée, sur laquelle chacun peut consulter l'annuaire, suivre l'agenda et de nombreux autres services. J'invite tous ceux qui ne l'ont pas encore chargée à le faire !
- Intermines Carrières représente une part importante des moyens que nous mutualisons au sein d'Intermines. Un travail important de modernisation des prestations a été entrepris sous la houlette de Philippe Garnier, camarade de St Etienne, dont je salue le travail. C'est désormais un réseau solide de conseillers carrières qui sont à disposition de tous les camarades en ayant besoin, et de nombreuses activités collectives, le plus souvent destinées à développer ses capacités professionnelles, et non à trouver un emploi. La conjoncture est favorable à tous les diplômés de l'Ecole, les camarades en besoin sont donc moins nombreux cette année, nous ne nous en plaignons pas !
- Enfin, je salue notre camarade Rodolphe Reverchon qui a accepté de prendre la charge de trésorier d'Intermines, en succession à Henri Jollès de Nancy.

Le Comité Directeur d'Intermines s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2017, d'abord sous la présidence de Marc Mortureux, Président de MPTA et d'Intermines puis de Paul Duphil qui a repris le flambeau depuis Juin 2017 et qui conserve la présidence d'Intermines jusqu'à fin 2018. L'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2018 a approuvé les comptes 2017 et le budget 2018, tout en notant les enjeux financiers auxquels il faut répondre. Diverses actions

sont d'ailleurs lancées en ce sens, dont le déménagement d'Intermines à la fin du mois, qui vient tout proche de l'Ecole.

Quelques mots de plus sur la situation financière d'Intermines. Les revenus publicitaires s'améliorent en 2018 après un creux en 2017, mais pas suffisamment, et imposent donc à Intermines, et aux trois associations qu'il rassemble, une réflexion en profondeur sur l'évolution de son modèle économique. Une des pistes en cours d'études est l'ouverture d'Intermines à d'autres associations pour fédérer davantage de moyens pour la fourniture de services communs, sans diluer pour autant l'identité de chaque association membre. Des actions sont en cours avec Télécom Paris, avec les Mines d'Alès et d'Albi. Comme mentionné précédemment, des études exploratoires sont en cours avec des établissements de PSL, et aussi avec les Ponts.

Pour conclure, je souhaite tout d'abord remercier toutes celles et tous ceux qui œuvrent au fil de l'année pour faire vivre notre association, et en particulier notre délégué général Laurent Debenedetti. Je me réjouis des nombreuses candidatures pour le renouvellement partiel du CA, félicitant ceux qui ont été élus, invitant les autres à nous rejoindre parmi les bénévoles actifs. Plus que l'appartenance au CA, c'est l'action au service de notre communauté qui compte, qui toutes les bonnes volontés sont bienvenues ! Nous avons de nombreux projets qui demandent de nombreux talents.

L'Ecole poursuit un virage stratégique majeur, elle doit clairement se positionner en tête de course, trouver les moyens budgétaires de son développement, augmenter les promotions, renouveler les locaux, construire la recherche de demain. Il nous appartient d'y apporter un soutien fort et massif, par notre attachement et notre action, par notre soutien financier via la Fondation. L'augmentation de notre taux de cotisation doit être notre boussole, avec des actions innovantes envers nos alumni en fonction des diplômes, les alumni titulaires de double-diplômes, tout ceci commençant bien sûr avec une activité renouvelée. Nous avons de quoi faire. Il y a 86 ans commençait la construction de la Maison des Mines. Nous avons tous bénéficié de la clairvoyance et de la générosité de nos anciens. A nous de reprendre le flambeau pour les générations à venir !

**Paul Duphil (P 83)**



*Annexe 2 Rapport du trésorier sur les comptes 2017*

---

**COMPTE DE RESULTAT (voir tableau 1, 2, 3, et 4 en Annexe 2)**

**Le résultat** pour l'année 2017 s'établit à une perte de 27 k€ , contre 8 k€ de perte pour l'année 2016.

**Le total des produits** passe de 263 k€ en 2016 à 271 k€ en 2017, un leg exceptionnel de 14,5 k€ permettant de compenser l'effritement des cotisations et abonnements (-4,7 k€), des dons (-5 k€) et l'absence de produit Intermines (-3 k€). A noter, un autre produit exceptionnel de 4,9 k€, grâce à la reprise de provisions constituées en 2010, pour des charges que nous n'avons pas eues à régler finalement (dont 4 k€ qui avaient été prévus pour subventionner la soirée parrainage des élèves et qui ne leur ont pas été nécessaires)

**Les charges de fonctionnement** sont hausse de 20,4 k€.

⇒ 101 k€ du fait d'Intermines, soit 17 k€ de plus qu'en 2016, qui se décomposent ainsi :

41,5 k€ au titre des revues (1 k€ de moins qu'en 2016)

50 k€ au titre de la subvention d'équilibre (8 k€ de plus qu'en 2016)

9,4 k€ de provisions, qui correspondent aux pertes d'Intermines en 2017, lesquelles, sur décision des 3 associations, restent logées dans les comptes d'Intermines, mais que nous aurons à supporter un jour, sauf si Intermines les absorbe en redevenant bénéficiaire.

⇒ Pas d'évolution très significative des autres charges de fonctionnement : hausse des frais de voyage (prise en charge des déplacements entre Londres et Paris du délégué général), des études et travaux extérieurs ( coût de la mise en place d'une passerelle CV book et linkedin), du coût de la Sainte Barbe, (3 k€) et des salaires (5 k€, dont 3 liés aux provisions retraites et congés payés) , et d'autre part baisse des frais d'envois (de 4 k€, du fait de la convocation par mail de l'AG), des subventions aux élèves (de 5 k€, pas de participation au voyage de promo), des charges de gestion courante (pas de frais d'impression pour la convocation à l'AG)

⇒ une provision de 6 k€ a été constituée au titre des loyers. En effet les négociations avec l'Ecole, et la Fondation sur la façon dont elles prendraient en charge la mise à disposition de l'IHEIE du bureau autrefois occupé par Saint Etienne, n'ont abouti qu'en mai 2018. A la date de l'AG, ces 6k€ nous ont été versés, et cette provision sera donc reprise dans nos comptes 2018.

**BILAN (voir tableau 5 en annexe 2)**

Du fait de la perte de cette année, les fonds propres baissent de 27 k€, et s'établissent à 530 k€, dont 93 k€ ont servi à financer les immobilisations.

En contrepartie nous avons vendu 56 k€ de Sicav Monétaires, dont 16 k€ se trouvent encore dans les liquidités (poste Banques) au 31 décembre 2017.

## **BUDGET 2018 (voir tableau 2 et 3 en annexe 2)**

Notre résultat continuera à se détériorer lourdement en 2018, et notre perte dépasserait les 80 k€, du fait d'une hausse des charges de 23 k€, et d'une baisse des recettes de 32 k€, s'ajoutant aux 27 k€ de pertes de 2017.

La baisse prévue des recettes est liée d'une part à l'absence de leg (recette exceptionnelle en 2017 de 15 k€), et d'autre part à une chute du nombre de cotisants. A fin mai effectivement nous avons un retard très important dans l'arrivée des cotisations, (400 à 500 cotisants de moins qu'en mai 2017), que nous craignons de ne pouvoir complètement résorber

Les charges Intermines augmenteront de 20 k€ (13 k€ à périmètre constant), pour les raisons suivantes.

Afin de compenser les pertes de recettes publicitaires subies à partir de 2017, le coût des revues, facturé par Intermines aux 3 associations, augmentent de 10 k€ (+ 5 euros par abonnement annuel). En contrepartie le coût facturé à nos cotisants augmente de 10 euros par abonnement annuel, mais du fait que nous distribuons de nombreux numéros gratuits (élèves, personnel de l'Ecole), et que nous risquons de perdre certains abonnés, nous n'anticipons pas de hausse significatives des revenus liés aux abonnements.

Les mesures d'économies prises en début 2018, déménagements, et automatisation de certains travaux, impliquent des coûts supplémentaires en 2018, mais devraient se traduire par une baisse à partir de 2019, de prévue autour de 7 k€.

Enfin, les subventions aux groupe régionaux, 7 k€ qui étaient facturées à part, seront désormais intégrées dans la subvention d'équilibre (changement de périmètre).

Les autres charges évoluent normalement : les loyers pèsent plus lourds car les locaux laissés libres par Intermines et Saint Etienne, ne sont pas totalement réoccupés. Il est prévu à nouveau une aide pour le voyage de promo des élèves ingénieurs. Les pistes d'économie sont très limitées, sauf à renoncer totalement à la plupart de nos activités, et ne pourront avoir d'effet sur 2018.

Le cumul des pertes de 2017 et 2018 aura pour conséquence une baisse sensible de plus de 20%, de nos réserves et de nos disponibilités

**REGLES ET METHODES COMPTABLES :**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière, selon le Plan Comptable Général 1982, refonte 1999 et dans le respect du principe de prudence : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation sont décrites poste par poste, ci-après.

Depuis 2007, un secteur fiscalisé isolé comptabilise l'activité des Rencontres Internationales du Management. Ceci est sans effet en 2017 car il n'y a pas eu de manifestation RIM 2017.

**NOTES SUR LE BILAN (ANNEXE 2, TABLEAU 5):**

**Immobilisations corporelles :**

Leur montant brut est en baisse de 1,1 k€, suite à la mise au rebut de 2 ordinateurs, totalement amortis, d'une valeur initiale de 2,8 k€, et de l'achat de 2 nouveaux appareils pour 1,1 k€. Après amortissements le montant net s'établit à 2 512 euros, en hausse de 1070 euros.

**Immobilisations financières :**

⇒ la participation dans la Maison des Ingénieurs (Lyon) reste inchangée.

⇒ tous les prêts accordés ont été remboursés.

⇒ la participation dans le capital de la société propriétaire de la Maison des Mines est restée inchangée en 2017.

Fin décembre 2017: le nombre de parts détenues est de **6 363 actions** de **15 €** représentant **74,68%** du capital. Il est à noter que ces parts ont été acquises pour des prix variables (gratuité/nominal/Euro symbolique). Les titres sont valorisés dans le bilan à la valeur de l'acquisition.

Nb de titres détenus	Valeur au bilan	Valeur nominale	Ecart
<b>6 363</b>	<b>89 522 €</b>	<b>95 445 €</b>	<b>5 923 €</b>

**Valeurs mobilières de placement (annexe 2, tableau 6):**

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires LCL, pour 170 054 euros. Pour financer notre déficit, 10 de ces SICAV ont été vendus, générant une plus-value de 855 euros. **Sur cette rubrique nos avoirs baissent de 56 k€ en un an.**

Par ailleurs 324 326 euros sont placés des comptes à terme à 1 mois, renouvelés tous les mois, (inclus dans le poste disponibilités au 31 décembre 2017) et 70 017 euros sur un compte sur livret (7 k€ de moins qu'au 31 décembre 2016).

**Fonds de dotation statutaire :**

Selon l'article 12 des statuts, le fonds de dotation statutaire doit être majoré de 10 % des produits financiers nets, diminués des frais bancaires (à l'exclusion des frais de recouvrement) et des charges financières. En 2017, compte tenu du niveau des produits financiers, cet article est sans effet.

## Réserve facultative et provisions pour risque:

La perte de 2016 de 8 166 euros a été imputée aux réserves facultatives, et il en sera de même pour les pertes de 2017.

## Provisions pour charges de personnel :

Les provisions pour charges de personnel (retraite et congés payés), augmentent de 3 863 €, principalement du fait de congés payés non encore pris à fin décembre par nos salariés.

<b>4 - COMPTES DE RESULTAT 2017</b>	-	-	-	-	
<b>CHARGES</b>	<b>2 017</b>	<b>2 016</b>	<b>2 015</b>	<b>2 014</b>	
<b>I.- CHARGES INTERMINES :</b>					
<u>Intermines I</u> (Revue)	41 550,29	42 512,78	43 440,40	51 577,79	
<u>Intermines II</u> (Emploi Carrières/Clubs/Fonc)	50 258,19	41 873,64	35 400,70	37 896,73	
<b>TOTAL I</b>	<b>91 808,48</b>	<b>84 386,42</b>	<b>78 841,10</b>	<b>89 474,52</b>	
<b>II.1.- AUTRES SERVICES EXTERIEURS :</b>					
Loyer Paris + charges locatives	24 345,77	23 042,59	19 690,06	18 967,96	
Honoraires	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	
Personnels intérimaires	0,00	0,00	0,00	0,00	
Voyages et déplacements	10 690,00	5 709,06	1 815,86	2 055,55	
Frais d'envoi en nombre (affranchiss + routage)	9 553,43	13 687,37	19 554,77	17 993,49	
Affranchissements Intermines	709,62	1 598,80	828,43	1 086,90	
Etudes et Travaux extérieurs	11 712,70	8 360,55	6 557,60	5 690,71	
Services bancaires et assimilés	3 369,39	3 155,30	2 639,24	2 289,93	
Cotisations organismes professionnels	17 298,00	17 007,54	15 199,25	17 085,00	
Subventions groupes régionaux	6 388,33	6 479,16	6 550,83	6 705,00	
Subvention aux activités des Elèves	9 192,50	13 904,84	7 925,60	11 568,83	
<b>S/Total II.1</b>	<b>95 759,74</b>	<b>95 445,21</b>	<b>83 261,64</b>	<b>85 943,37</b>	
<b>II.2.- RECEPTIONS-MANIFESTATIONS :</b>					
Soirée de Sainte-Barbe	6 798,45	3 594,20	4 317,93	7 658,46	
Réceptions diverses	6 798,58	5 468,68	6 574,98	9 132,51	
<b>S/Total II.2.</b>	<b>13 597,03</b>	<b>9 062,88</b>	<b>10 892,91</b>	<b>16 790,97</b>	
<b>II.3.- CHARGES DE GESTION COURANTE :</b>					
Frais d'informatique	417,60	313,07	1 008,79	550,00	
Fourniture de bureau	3 827,71	5 419,28	1 927,26	3 841,99	
Impression		4 275,11	7 944,92	6 157,90	
Photocopies ecole	733,86	1 000,00	1 228,00	960,80	
Charges diverses de gestion	240,54	1 029,77	692,00	447,86	
<b>S/Total II.3.</b>	<b>5 219,71</b>	<b>12 037,23</b>	<b>12 800,97</b>	<b>11 958,55</b>	
<b>TOTAL II</b>	<b>114 576,48</b>	<b>116 545,32</b>	<b>106 955,52</b>	<b>114 692,89</b>	
<b>III - IMPOTS et TAXES</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>155,41</b>	<b>320,32</b>	<b>632,98</b>	<b>879,08</b>
<b>IV.- CHARGES DE PERSONNEL :</b>					
Salaires et appointements	48 465,23	47 777,86	46 321,15	44 025,41	
Charges sociales	21 561,02	20 055,59	19 518,75	18 560,18	
Indemnités diverses	889,20	855,00	916,80	922,20	
Dotation aux provisions nettes	3 863,00	901,00	3 036,00	509,00	
<b>TOTAL IV</b>	<b>74 778,45</b>	<b>69 589,45</b>	<b>69 792,70</b>	<b>64 016,79</b>	
<b>V.- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS :</b>					
<b>TOTAL V</b>	<b>643,62</b>	<b>251,22</b>	<b>443,98</b>	<b>1 291,39</b>	

<b>VI.- CHARGES EXCEPTIONNELLES :</b>	<b>15 400,00</b>			<b>150 000,00</b>
Provision pertes Intermines	9 400,00			
Provision contestation loyer	6 000,00			
<b>TOTAL VI</b>	<b>9 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>VII.- CHARGES FINANCIERES :</b>				
<b>TOTAL CHARGES (I+II+III+IV+V+VI+VII)</b>	<b>297 362,44</b>	<b>271 092,73</b>	<b>256 666,28</b>	<b>420 354,67</b>

<b>4 - COMPTES DE RESULTAT 2017</b>				
<b>PRODUITS</b>	<b>2 017</b>	<b>2 016</b>	<b>2 015</b>	<b>2014</b>
<b>VIII.- PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Cotisations et abonnements revue	209 883,00	213 168,00	216 867,00	222 112,00
Abonnements revue	23 255,00	24 675,00	25 950,00	27 285,00
Produit Intermines	0,00	3 000,00	13 000,00	16 000,00
Produits divers de gestion	0,00	71,44	71,44	3 617,80
Produits sur exercices antérieurs	4 880,69	0,00	0,00	0,00
Dons généraux et legs	16 087,00	20 124,00	18 779,00	15 213,00
Dons spécifiques (Enseignement)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL VIII</b>	<b>254 105,69</b>	<b>261 038,44</b>	<b>274 667,44</b>	<b>284 227,80</b>
<b>IX.- PRODUITS RIM HT</b>				
<b>X.- PRODUITS FINANCIERS</b>				
Plus/Values SICAV	855,36	0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers	1 167,73	1 888,08	2 854,31	4 610,21
<b>TOTAL X</b>	<b>2 023,09</b>	<b>1 888,08</b>	<b>2 854,31</b>	<b>4 610,21</b>
<b>XI.- PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	14 491,62			
<b>TOTAL PRODUITS (TOTAL VIII+IX+X+XI)</b>	<b>270 620,40</b>	<b>262 926,52</b>	<b>277 521,75</b>	<b>288 838,01</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-26 742,04</b>	<b>-8 166,21</b>	<b>20 855,47</b>	<b>-131 516,66</b>

**EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**  
(Bénévolat)

<b>Nature</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
PRODUITS	48 000,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
CHARGES	48 000,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
<b>INCIDENCE SUR LE RESULTAT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b><u>5 - BILAN au 31.12.17</u></b>	<b><u>2 017</u></b>	<b><u>2 016</u></b>	<b><u>2 015</u></b>
<b><u>ACTIF</u></b>			
<b>Immobilisations corporelles :</b>			
. Matériel de bureau - Informatique	24 290,48	25 357,46	26 918,34
. Amortissements matériel et mobilier	21 778,23	23 915,19	26 274,85
<b>Valeur nette</b>	<b>2 512,25</b>	<b>1 442,27</b>	<b>643,49</b>
<b>Immobilisations financières :</b>			
. Participation Maison des Mines PARIS	89 521,98	89 521,98	89 521,98
. Participation Maison des Ingénieurs LYON	747,00	747,00	747,00
. Prêts aux Elèves et anciens élèves			
<b>S/total</b>	<b>90 268,98</b>	<b>90 268,98</b>	<b>90 268,98</b>
<b>Créances et valeurs mobilières</b>			
Créances sur organismes sociaux			
Charges constatées d'avance			
Créances Intermines	16 223,66		
Produits à recevoir & Charges payés d'avance	16 130,13	33 103,33	53 089,55
Valeurs mobilières de placement	170 054,20	226 467,80	226 467,80
Sponsors RIM	0,00	0,00	0,00
Crédit de TVA et TVA déductible RIM	0,00	0,00	0,00
<b>S/total</b>	<b>202 407,99</b>	<b>259 571,13</b>	<b>279 557,35</b>
<b>Disponibilités :</b>			
. Banques	533 987,89	518 161,03	490 207,48
. Caisse	101,45	273,18	31,30
<b>S/total</b>	<b>534 089,34</b>	<b>518 434,21</b>	<b>490 238,78</b>
<b>Total Bilan Actif</b>	<b>829 278,56</b>	<b>869 716,59</b>	<b>860 708,60</b>

<b><u>5 - BILAN au 31.12.17</u></b>	<b><u>2 017</u></b>	<b><u>2 016</u></b>	<b><u>2 015</u></b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>Fonds propres :</b>			
. Fonds de dotation statutaire	36 282,25	36 282,25	36 282,25
. Réserve facultative	520 755,34	528 921,55	518 486,08
. Résultat de l'exercice	-26 742,04	-8 166,21	20 855,47
<b>S/total</b>	<b>530 295,55</b>	<b>557 037,59</b>	<b>575 623,80</b>
<b>Provisions</b>			
. Provisions pour risques caution	25 000,00	25 000,00	14 580,00
. Provisions pour projet travaux Ecole	150 000,00	150 000,00	150 000,00
. Provisions pour risque perte Intermines	9 400,00		
. Provisions pour risques loyer 2017	6 000,00		

	<b>S/total</b>	<b>190 400,00</b>	<b>175 000,00</b>	<b>164 580,00</b>
<b>Dettes</b>				
. Emprunts et dettes auprès d'établiss. financiers		0,00	0,00	0,00
. Provisions pour charges de personnel		23 417,00	19 554,00	18 653,00
. Dettes vis-à-vis d'Intermines(compte courant)		20 000,00	23 518,15	16 644,51
. Dettes fiscales et sociales		9 884,45	9 987,85	9 399,39
. Charges à payer		55 281,56	84 619,00	75 597,90
. Charges à payer RIM (TVA)				
. TVA collecté RIM				
. Produits constatées d'avance				210,00
	<b>S/total</b>	<b>108 583,01</b>	<b>137 679,00</b>	<b>120 504,80</b>
<b>Total Bilan Passif</b>		<b>829 278,56</b>	<b>869 716,59</b>	<b>860 708,60</b>

## PLACEMENTS

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
<b><u>LCL:</u></b>	-	-	-	-
. 30 LCL MONETAIRE CSI (SICAV)	170 054,20	226 467,80	226 467,80	226 467,80
. Compte à terme (1 mois)	324 326,55	323 678,91	322 345,89	320 135,52
. Comptes sur livret	70 016,94	77 536,55	79 674,28	77 440,47
<b>TOTAL TITRES</b>	<b>564 397,69</b>	<b>627 683,26</b>	<b>628 487,97</b>	<b>624 043,79</b>

<b>PLUS-VALUES SUR TITRES REALISEES EN 2017</b>				
Sur vente de :				
<b><u>LCL:</u></b>	-	-	-	-
10 LCL monétaire	855,36			
<b>TOTAL PLUS-VALUES REALISEES</b>				

<b>PLUS-VALUES LATENTES AU 31/12/2017</b>				
<b><u>LCL TITRES :</u></b>	-	-	-	-

30 LCL MONETAIRE CSI (SICAV)	1737,42	3 207,88	3 476,60	3 361,00
<b>TOTAL PLUS-VALUES LATENTES</b>	<b>1 737,42</b>	<b>3 207,88</b>	<b>3 476,60</b>	<b>3 361,00</b>

**EXECUTION BUDGETAIRE 2017 - Projet  
BUDGET 2018**

**2 - Produits et Résultats**

	2018	2017	2017	2016	2015
<b>PRODUITS et CHARGES</b>	<b>Budget</b>	<b>Exécution</b>	<b>Budget</b>	<b>Exécution</b>	<b>Exécution</b>
<b><u>I.- Produits de fonctionnement</u></b>	-	-	-	-	-
- Cotisations	190 000	209 900	210 000	213 200	216 900
- Abonnements revue	25 000	23 200	22 000	24 600	25 900
Dons cotisants	15 000	16 100	25 000	20 100	18 800
- Produits divers	0	0	1 000	100	0
Refacturation Intermines		0		3 000	13 000
- Participations réceptions					
<b>Total produits de fonctionnement</b>	<b>230 000</b>	<b>249 200</b>	<b>258 000</b>	<b>261 000</b>	<b>274 600</b>
<b><u>II.- Produits financiers</u></b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>	<b>1 900</b>	<b>2 900</b>
<b><u>III.- Produit exceptionnel</u></b>	<b>6000</b>	<b>19 400</b>			
<b><u>VI.- Produits liés aux actions</u></b>					
<b>A)TOTAL PRODUITS</b>	<b>238 000</b>	<b>270 600</b>	<b>260 000</b>	<b>262 900</b>	<b>277 500</b>
<b><u>IV.-Rappel charges de fonctionnement:</u></b>	<b>320 000</b>	<b>291 200</b>	<b>317 500</b>	<b>270 800</b>	<b>256 000</b>
<b><u>V. -Impôts sur produits financiers</u></b>	500	200	500	300	600
<b><u>VI. -Charges exceptionnelles</u></b>		6 000			
<b>B) TOTAL CHARGES (IV+V+VI+VII)</b>	<b>320 500</b>	<b>297 400</b>	<b>318 000</b>	<b>271 100</b>	<b>256 600</b>
<b>RESULTATS</b>	<b>-82 500</b>	<b>-26 800</b>	<b>-58 000</b>	<b>-8 200</b>	<b>20 900</b>



**EXECUTION BUDGETAIRE 2017 - Projet BUDGET 2018****3 - Détail des charges de fonctionnement***montants en euros, arrondis à la centaine*

	2018	2017	2017	2016	2015
CHARGES	Budget	Exécution	Budget	Exécution	Exécution
	-	-	-	-	-
<b>1) Services extérieurs :</b>					
- Fonctionnement Intermines	121 000	101 200	117 500	84 300	78 900
- Loyer + charges locatives	27 000	24 300	23 000	23 000	19 700
- Frais postaux et routage	12 000	10 300	16 000	15 300	20 400
- Cotis organismes professionnels	19 000	17 300	19 000	17 000	15 200
- Subvention Groupes régionaux/Elèves	12 000	15 600	18 000	20 400	14 400
- Autres (honoraires - intérim - divers)	28 000	28 200	23 000	19 800	13 500
	<b>219 000</b>	<b>196 900</b>	<b>216 500</b>	<b>179 800</b>	<b>162 100</b>
<b>2) Charges de personnel :</b>	75 000	74 800	72 000	69 600	69 800
	<b>75 000</b>	<b>74 800</b>	<b>72 000</b>	<b>69 600</b>	<b>69 800</b>
<b>3) Autres charges</b>					
- Réceptions-Manifestations	15 000	13 600	15 000	9 100	10 900
- Charges de gestion courante.	10 000	5 200	13 000	12 000	12 800
	<b>25 000</b>	<b>18 800</b>	<b>28 000</b>	<b>21 100</b>	<b>23 700</b>
<b>4) Dotations aux amortissements :</b>	<b>1 000</b>	<b>700</b>	<b>1 000</b>	<b>300</b>	<b>400</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>320 000</b>	<b>291 200</b>	<b>317 500</b>	<b>270 800</b>	<b>256 000</b>
Provisions contestation loyer		6 000		0	
Charges de restructuration					
<b>TOTAL CHARGES hors impôts sur produits financiers</b>	<b>320 000</b>	<b>291 200</b>	<b>317 500</b>	<b>270 800</b>	<b>256 000</b>

**Annexe 3 : Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels (exercice clos le 31 décembre 2017)**

---

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **2. JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier de l'Association.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 4 juin 2018

Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers, Audit  
Jean-Pierre Bouchart, Associé

## ***Annexe 4 : Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les***

### ***Conventions réglementaires***

---

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation,

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### *CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DES ADHERENTS*

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation des adhérents en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

#### *CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR LES ADHERENTS*

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par les adhérents dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 4 juin 2018

Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers, Audit  
Jean-Pierre Bouchart, Associé

***Annexe 5 : Renouvellement du Conseil d'Administration***  
***Résultats du scrutin***

---

<u>Candidats</u>	<u>Total des voix</u>	
Goël AMAR	317	1
Laurent DEBENEDETTI	307	2
Thérèse MARTINET	302	3
Corinne CUISINIER	300	4
Sylvaine NEVEU	299	5
Catherine BOULANGER	289	6